

Mutuale, une mutuelle résolument locale...



Le samedi 15 juin dernier à Cusset, la section Auvergne de Mutuale a participé au lancement d'une nouvelle monnaie locale, complémentaire et citoyenne, le Soudicy.

Payer en Soudicy, c'est s'engager dans le développement concret de l'économie locale, et favoriser le commerce et la production de proximité, des objectifs auxquels souscrit pleinement Mutuale.

« C'est un cercle vertueux. Tous les commerçants chez qui l'on paye en Soudicy les dépenseront à leur tour auprès d'autres structures locales »,

précise un membre de l'association Soudicy. Près de 150 commerces et services de l'Allier ont déjà dit *oui* à la monnaie locale, qui ne pourra cependant pas être dépensée dans les supermarchés et hypermarchés. Le mode d'emploi est simple : on peut payer en Soudicy et compléter en euros. Si votre achat est réglé en Soudicy, votre monnaie vous sera rendue en Soudicy et pas en euros,



sous peine de faire du blanchiment. Environ 40 000 billets (allant de 50 centimes à 30 Soudicy) ont été imprimés, ce qui représente une valeur globale de 200 000 euros. Une vingtaine de comptoirs d'échange, tenus par les adhérents de l'association, ont été mis en place pour acquérir des Soudicy moyennant une adhésion symbolique de 5 euros à l'association.

Pour tout renseignement : www.lesoudicy.fr



Mutuale aide les associations qui créent du lien social

Au fil des nombreuses manifestations auxquelles participent les "accordeurs", membres de l'association l'Accorderie basée à Cusset, il est apparu nécessaire qu'ils soient plus visibles et reconnaissables.



La section Auvergne de Mutuale a participé financièrement à l'achat de 25 vestes, aux couleurs de l'association. Partenaire privilégié de la section Auvergne de Mutuale,



L'Accorderie a été lancée en 2016, avec l'objectif de créer un réseau d'échange de services gratuits entre les habitants de l'agglomération vichyssoise. Ses membres peuvent d'ailleurs profiter d'un contrat de complémentaire santé

à tarif négocié, proposé par Mutuale. Le badge "Accorderie de Cusset" qu'ils arboraient jusqu'alors n'était pas assez visible et quelque peu obsolète dans son utilisation. L'idée étant d'allier l'utile au confort par tous les temps, décision a été prise d'acquérir une veste sans manche aux couleurs de l'association. Sur ces 25 vestes acquises avec le soutien financier de Mutuale, est également apposé le logo de la mutuelle.

Pour suivre l'actualité de l'association : www.accorderie.fr/cusset

Une leçon de vie...

Les 14 et 15 septembre à Super Besse, s'est tenu le 3^e Open de France de Cimgo à l'initiative de l'association les Quatre Roues, dont le but est de promouvoir les projets et l'intégration des personnes à mobilité réduite du foyer La Maison Bleue à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Le Cimgo est un fauteuil tout terrain aménagé pour le transport de personnes à mobilité réduite et conduit par un pilote licencié, formé à la conduite de ce matériel. Chargés dans les télécabines, les Cimgos sont acheminés au sommet de la station pour redescendre ensuite sur les pistes empruntées par les VTT, ce qui permet au passager d'éprouver, selon la piste choisie, les sensations plus ou moins fortes de la descente tout terrain. Ils étaient ainsi 45 participants venus des quatre coins du pays et même de Suisse à répondre à l'invitation de l'association. La logistique était assurée par 25 bénévoles,

dont des représentants de Mutuale, partenaire de cette manifestation. De l'avis général, ce fut un moment de détente et de plaisir, aussi bien pour les personnes en situation de handicap que pour les accompagnants et les bénévoles. Tous étaient réunis dans un moment de partage unique, cassant par là même, un peu plus encore, l'image du handicap... Si le soleil brillait dans le ciel, il était aussi dans les cœurs durant ces deux jours dans le Massif du Sancy. Avec cet Open, entraide, solidarité et fraternité ne sont pas que des mots. Ils prennent vie à tous les instants.

UNE INITIATIVE DES SECTIONS AUVERGNE ET BRETAGNE



C'est pourquoi, à l'issue de la première journée, les responsables des sections Auvergne et Bretagne de Mutuale ont remis un chèque de 2500 € à Claude Bardot, président de l'association.

<https://4rouescimgo.jimdo.com/association-les-4-roues/>